Trimestriel – Quarante-troisième année

Deuxième trimestre 2023

Bureau de dépôt : 1300 Wavre Mass Post

N° d'agrégation : P 705132





DES



OL PERSONNEL DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS

ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire



SOMMAIRE

| Du côté du Conseil d'administration | 2 |
|--|------------------------|
| Éditorial | Pierre ERCOLINI 3 |
| Journée de rencontre annuelle des membres du jeudi 23 mars 2 | 023 |
| Projet de P.V. Compte-rendu de la conférence de M. Marc FOURNY | |
| Comptes-rendus de nos visites culturelles : | |
| Caves « Grafé-Lecocq » – 6 avril 2023 Musée des Celtes et mine de La Morépire – 11 mai 2023 | |
| Cotisation 2023 - Rappel | 15 |
| Cultivons notre jardin : | |
| ■ Trucs et astuces : Venir à bout du liseron au jardin | Jean-Claude MATTHYS 17 |
| Activités à venir : | |
| ■ Seneffe – 06 / 07 / 23 : complet | Solange GHIGNY |
| ■ Centre de Physique du Globe à Dourbes – 16 / 09 /23 | Achille Debrus 17 |
| ■ Allemagne – 01 au 05 / 10 / 23 : projet particulièrement bien | |
| accueilli, nombre record d'inscriptions, hôtel complet | Edmond DEBOUNY |
| Petites annonces | Guy Severs17 |
| In Memoriam | Michel Taburiaux 18 |
| Composition du Bureau de l'APRAFS | 19 |
| Affiliations et réaffiliations | 19 |
| Tarification des insertions publicitaires | 19 |
| Annonces publicitaires : | |
| Ateliers « Échec à l'échec » des Jeunesses Scientifiques de | Belgique11 |
| Les Beaux Spectacles français | 20 |

DU CÔTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du 23 mars 2023 en application de l'art. 12 des statuts, les membres effectifs ont renouvelé, pour 4 ans, les mandats de 6 administrateurs.

Il s'agit de Mme Jeanine Colinet et de MM. Edmond Debouny, Roland Gaignage, Maurice Gaspar, Jean-Claude Matthys et Michel Taburiaux.

L'assemblée a également élu 4 nouveaux administrateurs.

Il s'agit de Mmes Mireille Fosset, Béatrice Lefèvre et Rita Midavaine et de M. André Caussin.

En sa séance du 27 avril 2023, en application de l'art. 15 des statuts, le conseil d'administration a désigné ...

- M. Pierre ERCOLINI en tant que président, en remplacement de M. Roland GAIGNAGE qui n'a pas souhaité que son mandat soit renouvelé.
- M. Edmond DEBOUNY en tant que secrétaire en remplacement de Mme Jeanine COLINET, démissionnaire.
- Mme Béatrice LEFÈVRE en tant que secrétaire-adjointe, afin d'alléger les charges confiées, au fil du temps, à M. Guy SEVERS. [Annoncé par erreur : il s'est avéré, après impression malheureusement, que cette proposition n'avait pas été soumise au vote du C.A. du 27/4 G. Severs 6/6/23.]

ÉDITORIAL

Au nom de tous les membres du Conseil d'Administration, je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à notre Président sortant Roland GAIGNAGE, pour l'excellent travail accompli durant son mandat.

Grâce à son engagement et sa détermination, notre association a pu commencer à négocier au mieux le virage dû à l'usure du temps dont la COVID a accentué le phénomène pour rebondir vers un renouveau à construire tous ensemble.

Je tiens également à souligner son leadership et sa capacité à rassembler les membres autour d'une vision commune. Il a su inspirer et motiver toute l'équipe pour travailler en harmonie vers des objectifs ambitieux.

Nous avons tous été témoins de son dévouement sans faille pour l'association. Il a consacré de nombreuses heures de son temps et de son énergie pour faire avancer nos projets. Même s'il regrette parfois de ne pas avoir pu aller plus loin, il a eu l'intelligence d'ouvrir la voie vers une gestion plus moderne de l'association tout en conservant un ancrage humaniste à celle-ci.

Ayant été appelé à lui succéder, je suis bien conscient de l'importance de la tâche qui m'attend. Je suis prêt à relever le défi, avec l'aide des membres du Conseil d'administration, bien sûr, mais aussi, dans la mesure du possible, de chacun d'entre vous, vu que, nous le savons tous, si « seuls nous ne pouvons rien, ensemble, nous pouvons déplacer des montagnes ».

Les points d'attention auxquels nous allons devoir réfléchir sont notamment les suivants :

- Endiguer l'érosion de nos membres par un recrutement constant visant dans un premier temps une stabilisation et ensuite une augmentation croissante de nos retraités.
- Attirer des forces vives au sein du conseil d'administration visant à développer les activités proposées à nos membres.
- Poursuivre la modernisation de notre site internet.
- Assurer une transition progressive entre un bulletin imprimé et un bulletin numérique.
- Encourager nos membres à écrire des articles dans notre revue.
- Peaufiner la présentation de notre page Facebook (photos des activités et comptes rendus succincts).
- Chercher des voies de financement internes (cotisations, activités lucratives) ou externes.
- Tisser des liens avec WBE mais aussi avec d'autres associations ayant un objet social proche du nôtre.
- Poursuivre et amplifier les activités actuelles tout en développant d'autres approches comme l'organisation de conférences, de promenades pédestres ou ...
- Décentraliser les lieux d'activités en vue d'aller à la rencontre de tous les membres de l'association.
- Continuer les travaux relatifs à l'histoire de l'enseignement organisé par l'État, puis par la CF, la FWB et enfin par WBE.

Le tout en veillant à ce que les adjectifs « Fraternelle » et « Solidaire » qualifiant le style de retraite que nous prônons apparaissent en filigrane au travers chacune de nos activités.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est pas le « Travail » qui manque. C'est pourquoi, je suis certain que vous aurez à cœur de vous mobiliser en fonction de vos forces et de vos disponibilités pour nous permettre de trouver des voies d'action constructives dans les domaines que je viens d'évoquer.

Pierre ERCOLINI - Président

A.P.R.A.F.S. - a.s.b.l.

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles - N° d'entreprise : 449218876 - R.P.M. : Nivelles

<u>Site Internet</u> : <u>www.aprafs.be</u> - <u>Contact - Secrétariat</u> : <u>janine@fayt.net</u>

P.V. de l'Assemblée générale du 23 mars 2023

Projet de PV

Le Président, Roland GAIGNAGE, ouvre la séance à 10h45 dans les locaux de l'internat Autonome de Suarlée. Il souhaite la bienvenue aux quelque 45 participants et remercie les autorités scolaires d'accueillir notre AG dans leurs locaux.

A. Conférence

Le Président présente l'invité du jour, **Monsieur Marc Fourny**, qui est un spécialiste en informatique ayant terminé sa carrière en tant que Directeur-Président de la Haute École « Robert Schumann » de Libramont – Virton – Arlon. Il traite d'un sujet d'actualité, à savoir « **La quatrième révolution industrielle! – Nous croyons à l'innovation, allons-nous renoncer au progrès ?** »

Le compte-rendu de cette conférence figure en page 7 du présent Bulletin des Retraités.

B. Assemblée générale

1. Approbation du PV de l'AG du 23 mars 2022

Le projet de PV qui a été publié dans le Bulletin n° 165 de juin 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport sur le fonctionnement et les activités développées par l'Association en 2022

Le Président retrace nos activités de l'an dernier, en particulier nos 5 réunions du CA et la réunion avec M. Philippe LESNE, Directeur général responsable de la cellule « Stratégie et Innovation », préparatoire de l'AG à laquelle l'Administrateur général du nouveau Pouvoir organisateur « Wallonie-Bruxelles Enseignement », M. Julien NICAISE et lui ont participé.

Il poursuit en précisant que notre réflexion s'est portée sur les pistes possibles pour créer du lien entre WBE et l'APRAFS et que, dans la mesure où nous sommes en quelque sorte le prolongement dans le temps de notre PO, il nous a semblé normal de nous aligner sur ses valeurs et de les intégrer dans le texte de l'article 3 de nos statuts modifiés.

Nous avons également, suite à ces contacts, décidé de mettre sur pied un Groupe de Travail « Historique du réseau ».

Il cède la parole à Pierre ERCOLINI, Président dudit GT, qui précise que l'objectif est de *mettre en avant et de répertorier les différents aspects de l'enseignement organisé par l'État, puis par la CFWB et enfin par WBE.*

Quatre réunions ont déjà eu lieu au cours desquelles nous nous sommes consacrés à la création d'un site internet qui sera intégré au site de l'APRAFS.

Trois grands axes y seront développés : l'histoire des établissements, les grandes réformes et le rôle de l'administration.

La construction du site sera progressive et en interaction avec ses lecteurs qui pourront consulter des documents internes, y ajouter des documents externes, des témoignages sur les grandes réformes qu'ils ont vécues comme le rénové, les maths modernes ou la discrimination positive ... Les figures marquantes de l'enseignement, les enseignants et les élèves célèbres y figureront également.

Le président conclut la présentation du bilan de 2022 en évoquant brièvement les activités de délassement que nous avons organisées et qui ont été relatées et illustrées dans nos bulletins trimestriels :

- Promenade culturelle à Soignies
- Voyage en Bourgogne
- Découverte de la centrale de Chooz.

Il remercie Madame Solange GHIGNY et Messieurs Edmond DEBOUNY et Achille DEBRUS qui se sont investis dans l'organisation de ces activités.

L'AG approuve à l'unanimité le rapport sur le fonctionnement et les activités déployées en 2022.

3. Situation financière de l'Association

3.1. Présentation des comptes pour l'année écoulée et du budget pour 2023

Le trésorier, Monsieur Jean-Claude MATTHYS présente le bilan des recettes et dépenses pour l'année 2022, ainsi que le projet de budget pour 2023 :

| AP | RAFS - Recettes et d | lépenses | Année | 2022 | | Marge vs | Budget |
|---|-----------------------------|--------------------|-------------|-------------|-----------|--------------|----------|
| | | | Réalisé | Bud | get | budget | 2023 |
| R | ecettes | | 31.949,01 € | | 30.220 € | | 34.10 |
| _ | . Cotisations : | | 6.056,01 € | | 6.150 € | - 93,99 € | 6.50 |
| <u> </u> | a Exercices 2020 | 10,00 € | 0.000,01 | _ | 0.100 € | 00,00 € | - |
| | antérieurs 2021 | 40,00 € | | 150 € | | | 100 € |
| | b Année en cours | 2.881,00 € | | 3.000 € | | | 2.900 € |
| | c Année suivante | 3.125,01 € | | 3.000 € | | | 3.500 € |
| 2 | | 3.125,01 € | 205.00.0 | 3.000 € | 200.0 | F 00 C | 25 |
| | . Publicité | (-) | 295,00 € | | 300 € | - 5,00 € | 20 |
| | Location d'appartement | ` , | 1.899,00 € | | 1.750 € | 149,00 € | |
| 4 | . Assemblée générale (re | · / | 1.075,00 € | | 1.250 € | - 175,00 € | 1.25 |
| | 2022 | 1.025,00 € | | | | | - |
| _ | 2023 | 50,00 € | | | | | 1.250 € |
| 5 | . Activités diverses : | | 22.624,00 € | | 20.770 € | 1.854,00 € | 26.10 |
| | a Activités culturelles | 920,00 € | | 0€ | | | 2.100 € |
| | 2022 675,00 € | | | | | | - |
| | 2023 245,00 € | | | | | | |
| | b Excursions | 0,00€ | | 0€ | | | 0 € |
| | c Voyages | 21.704,00 € | | 20.770 € | | | 24.000 € |
| | 2022 21.104,00 € | | | | | | |
| | 2023 600,00 € | | | | | | |
| | d Autres | 0,00€ | | 0€ | | | 0 € |
| 6 | . Divers : | 3,55 | 0,00€ | | 0€ | | |
| | | | 0,000 | | | | |
| De | épenses | | 32.711,07 € | | 30.550 € | - 2.161,07 € | 34.38 |
| 1. | . Assurance | | 237,94 € | | 250 € | 12,06 € | 25 |
| 2 | . Frais administratifs | | 649,17 € | | 750 € | 100,83 € | 60 |
| 3 | . Frais bancaires | | 135,15 € | | 100 € | - 35,15 € | 15 |
| | . Taxe communale | | 100,00 € | | 60 € | - 40,00 € | 10 |
| | . Publication(s) au Monite | eur | 140,24 € | | 140 € | - 0,24 € | 15 |
| | . Site internet | Jul | 28,89 € | | 30 € | 1,11 € | 3 |
| | . Bulletin (impression et e | evnédition) | 5.558,68 € | | 5.200 € | - 358,68 € | 5.75 |
| | . Location d'appartement | · / | 2.586,00 € | | 1.750 € | - 836,00 € | 0.70 |
| | . Assemblée générale : | (3) | 1.075,00 € | | 1.750 € | 275,00 € | 1.25 |
| 9 | | 1 075 00 6 | 1.073,00 € | _ | 1.550 € | 275,00 € | 1.250 € |
| | a Repas | 1.075,00 € | | 1.250 € | | | 0€ |
| 40 | b Frais d'organisation | 0,00 € | 24 054 00 6 | 100 € | 00.000.0 | 004.00.6 | |
| 10 | . Activités : | 202.02.6 | 21.854,00 € | | 20.920 € | - 934,00 € | 26.10 |
| | a Activités culturelles | 800,00€ | | 0€ | | | 2.100 € |
| | b Excursions | 0,00 € | | 0€ | | | 0 € |
| | c Voyages | 21.054,00 € | | 20.770 € | | | 24.000 € |
| | d Autres | 0,00€ | | 150 € | | | 0 € |
| 11. | . Divers: | | 346,00 € | | 0€ | - 346,00 € | |
| R | ésultats de l'année | | - 762,06 € | | - 330 € | | - 28 |
| | | | · | | 220 € | | |
| | | FS – État du | | | | | |
| | olde au | 31/12/2022 | 31/12/2021 | Différe | | | |
| Вр | oost - Compte à vue | 5.894,41 € | 6.656,47 € | _ | 762,06 € | | |
| Вр | oost - Compte d'épargne | 8.563,37 € | 8.563,37 € | | 0,00€ | | |
| | Totaux | 14.457,78 € | 15.219,84 € | - 7 | 62,06 € | | |
| ΔPR/ | | AFS Réalisé Bilans | | 2022 | | | |
| | AFN | Recettes | Dépenses | Différences | | | |
| 1. | cation d'appartement/s) | | 2.586,00 € | | | | |
| _ | cation d'appartement(s) | 1.899,00 € | | | , | | |
| Assemblée générale Activités culturelles | | 1.025,00 € | | | - 50,00 € | | |
| | | 675,00 € | | - | 125,00 € | | |
| | oyages | 21.104,00 € | 21.054,00 € | | 50,00 € | | |
| Αu | ıtres | | | | | | |
| | vers | 0,00 € | 346,00 € | | 346,00 € | | |

Le déficit de 762 € de l'exercice 2022 est essentiellement imputable à notre activité de location d'appartements à Middelkerke, qui nous a placés face à de sérieuses difficultés (changement du système de location, suppression de la réduction de 15 %, mise à disposition d'un studio et non plus d'un appartement, ...) toutes choses qui ont fait qu'une des locataires a refusé d'occuper le bien qu'elle avait loué et a exigé d'être remboursée. Cette situation a amené le CA à considérer que les nouvelles conditions ne nous permettent désormais plus de rendre un réel service à nos membres et a décidé de suspendre cette activité et de réfléchir à d'autres formules pour compenser la perte de cet avantage social.

L'AG entérine cette décision.

3.2. Approbation des comptes et du budget

Les comptes de l'exercice écoulé, de même que le budget pour l'année en cours sont approuvés à l'unanimité.

3.3. <u>Décharge au Conseil d'administration</u>

L'assemblée donne ensuite décharge au Conseil d'administration, à l'unanimité également.

Le Président remercie M. Jean-Claude MATTHYS pour son travail.

4. Composition du Conseil d'administration

L'article 12 des statuts prévoit que le C.A. doit être constitué de 5 membres au moins et de 21 membres au plus.

Le C.A. comporte actuellement 16 administrateurs : 15 élus et 1 membre fondateur, qui est administrateur à vie, à savoir M. GÉRARD, Yvon, qui a demandé à être excusé aujourd'hui.

4.1. Renouvellement des mandats d'une partie des administrateurs :

Les mandats de 6 administrateurs viennent à échéance aujourd'hui.

Il s'agit de :

- COLINET Jeanine,
- DEBOUNY Edmond,
- GAIGNAGE Roland,
- GASPAR Maurice,
- o MATTHYS Jean-Claude,
- TABURIAUX Michel.

Tous ont signifié leur souhait de voir leur mandat reconduit pour un terme de quatre ans et ont introduit une candidature collective en ce sens.

L'assemblée approuve ces reconductions à l'unanimité.

4.2. Élection de nouveaux administrateurs :

Quatre des membres ayant participé en tant qu'invités aux réunions du Conseil d'administration durant l'année écoulée ont introduit une candidature pour en faire partie.

Il s'agit de :

- CAUSSIN André,
- o Fosset Mireille,
- LEFÈVRE Béatrice,
- o MIDAVAINE Rita.

Ces candidats se présentent succinctement à l'assemblée, qui les élit à l'unanimité pour quatre ans.

Le Conseil d'administration se compose dès lors de 20 membres, un mandat restant disponible.

5. Actualisation des statuts pour les mettre en conformité avec la loi du 23 mars 2019 (2^e présentation)

Une nouvelle version des statuts destinée à mettre ceux-ci en conformité avec la loi du 23 mars 2019 portant Code des Sociétés et Associations a été présentée à l'AG du 23 mars 2022.

Faute d'atteindre le quorum requis, celle-ci n'a pas été en mesure de se prononcer.

Aussi le point a-t-il été mis à l'ordre du jour de l'AG d'aujourd'hui afin de pouvoir en délibérer.

C'est à l'unanimité que l'A.G. adopte la modification des statuts telle que présentée dans le texte annexé à la présente¹. Celui-ci entrera en vigueur le jour de sa publication aux annexes du Moniteur Belge.

6. Présentation des activités proposées pour 2023 et 2024 :

6.1. Voyage en Allemagne début octobre 2023

M. Debouny présente le programme : 3 lands dans l'est de l'Allemagne, hors des sentiers battus.

6.2. Activités culturelles

6 avril 2023 : Namur – Visite des caves Grafé-Lecocq
 Vu l'indisponibilité de M. Jean-Pierre CHARLIER, Guy SEVERS a repris la gestion de l'activité.
 Avec 30 inscrits, le groupe est complet.

Par manque de place, la version approuvée des statuts n'a pu être insérée dans le présent Bulletin. Elle le sera sans doute dans le n° 170 de septembre 2023.

Le texte est téléchargeable sur www.aprafs.be et disponible sur simple demande effectuée auprès de notre secrétaire ou de Guy SEVERS (guy.severs@gmail.com).

Bulletin de l'APRAFS n° 169 – 2° trimestre 2023

6 / 20

- 11 mai 2023 : Libramont (Musée des Celtes) et Bertrix (mine de schiste)
 Mme Mireille FOSSET rappelle que la visite guidée au musée d'archéologie sera suivie d'un repas pris dans un restaurant très apprécié et que l'après-midi sera consacrée à la visite de la mine de « La Morépire », convertie en musée. Les enfants sont les bienvenus et il reste des places
- 6 juillet 2023 : Seneffe, le travail de la pierre
 Mme Solange GHIGNY signale que des inscriptions sont encore possibles.
- Septembre 2023 : Dourbes Centre de Physique du Globe
 En l'absence de M. Achille DEBRUS, Guy SEVERS signale que l'activité devrait avoir lieu un samedi de la 1^{re} quinzaine de septembre 2023 et que le groupe sera limité à 15 personnes.

Après avoir remercié les membres pour leur participation active à cette journée de rencontre, le Président clôture la séance et invite l'assistance à partager l'apéritif et le repas préparé par les élèves et professeurs de l'I.T.C.A. (Institut des Techniques et Commerces Agro-alimentaires).

La séance se clôture à 13h20.

Rapporteurs : Béatrice LEFÈVREet Roland GAIGNAGE

A. G. Du 23 MARS 2023 – CONFÉRENCE DE M. MARC FOURNY

La quatrième révolution industrielle ! Nous croyons à l'innovation, allons-nous renoncer au progrès ?

M. Marc Fourny signale d'emblée que même si le sujet de son exposé est trop vaste pour être traité complètement, il se propose de le soumettre à notre réflexion.

1. Préambule

On convient de qualifier de « <u>Première révolution industrielle</u> » les changements induits par l'exploitation du charbon et la mise au point de la machine à vapeur.

- La « <u>Seconde révolution industrielle</u> » est liée à l'introduction de l'électricité, de la mécanique et du développement du transport.
- La « <u>Troisième révolution industrielle</u> » a lieu au milieu du XX^e siècle suite au développement de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique.
- La « <u>Quatrième révolution industrielle</u> » (R.I.04) est fondée sur l'usine intelligente, qui produit mieux. Les innovations se renforcent et se multiplient à un rythme exponentiel grâce à l'interconnexion des machines et des systèmes numériques.

Mais, avec elle, l'Humanité se transforme, d'où cette question « Sommes-nous en train de privilégier les progrès techniques au détriment de l'humain ? »

2. Quelles sont les technologies motrices de cette révolution?

➤ L'intelligence artificielle (I.A.)

Elle simule l'intelligence humaine dans des machines grâce à des algorithmes. Il n'est pas impossible qu'un jour, les performances technologiques et l'intelligence artificielle dépassent les capacités de l'intelligence humaine.

L'I.A provoque l'explosion de nouveaux business.

Exemples:

- Le robot LaMDA (Language Model for Dialogue Applications) de Google qui converse avec l'être humain;
- Le ChatGPT de OpenAI, modèle de langage et concentré de plateformes encyclopédiques;
- Les véhicules connectés, la médecine assistée, la cybersécurité, ...

➤ La robotique

Les robots humanoïdes sont de plus en plus proches de l'homme.

Grâce à l'I.O.T, (Intelligence Of Things), les appareils sont de plus en plus performants. L'exosquelette, par exemple, assiste un opérateur dans son effort, rééduque un blessé ou protège un soldat pendant les combats.

L'automatisation couplée à la 5G permet aux appareils intelligents de travailler en autonomie sans l'intervention de l'homme.

On en a de nombreux développements dans l'agriculture, la maison, la voiture, l'éclairage public, ...

➤ La fabrication additive ou impression 3D

En procédant par couches déposées l'une après l'autre, l'impression 3D est utilisée dans les secteurs haut de gamme de l'aéronautique, de l'automobile et de l'outillage de précision. Sa popularité est croissante dans le monde éducatif tant pour les cours en présentiel que pour les cours en ligne.

La recherche tend maintenant vers la 4D (prévision de l'usure d'un objet).

La réalité virtuelle

Cette technologie permet d'interagir et de former des équipes. Elle est sans limite et est particulièrement appréciée dans l'enseignement.

La réalité augmentée

La réalité augmentée améliore la vision d'un objet. Des informations apparaissent dans un écran qui l'accompagne. Elle est utilisée dans la maintenance industrielle, les chaînes d'assemblage, ...

➤ La Blockchain

C'est un mode de stockage qui enregistre et transmet des données sous forme de blocs liés les uns aux autres en les protégeant de toute modification.

Ex : en Syrie, les iris scannés des réfugiés syriens étaient reliés à leur porte-monnaie virtuel.

➤ La nanotechnologie

Ces dispositifs à l'échelle du nanomètre permettent le contrôle de la matière et la reconstruction de cellules endommagées.

Ils sont utilisés dans des disciplines telles que l'optique et la biologie.

➤ La biotechnologie

C'est l'application de la science et de la technologie à des organismes vivants.

Elle se développe particulièrement dans le domaine de la santé et de l'environnement.

> L'informatique quantique

En utilisant la mécanique quantique, les problèmes complexes sont résolus plus rapidement que sur des ordinateurs classiques grâce à leur performance de codification.

<u>Ex</u> : le « bit » est remplacé par le « qubit » ou « qu-bit » pour quantum bit ou bit quantique, qui est l'unité élémentaire pouvant porter une information quantique.

3. Constats - Conséquences

Cette révolution technologique amène incontestablement de nombreux progrès, de nouveaux services et des produits innovants.

Elle impacte cependant notre société tant au plan de l'individu que de l'Humanité en général. Quelques constats et réflexions :

- La R.I.04 représente un défi environnemental par l'utilisation accrue d'énergie.
- Elle accroît les écarts de richesse occasionnant une augmentation des flux migratoires.
- Son accès est limité pour la classe moyenne.

- La R.I.04 pourrait mettre à mal la démocratie, la notion de propriété ainsi que d'autres notions éthiques.
- Les entreprises doivent revoir leur mode de fonctionnement. Avec l'arrivée de la R.I.04, leur durée de vie a chuté.
- Les gouvernements aussi doivent s'adapter. La réglementation reste à faire.
- La R.I.04 impacte le marché du travail par la robotisation. L'Inde par exemple, pourrait perdre 69 % de ses emplois. La création de nouveaux métiers implique la formation d'autres profils. Une étude prévoit que 63 % des enfants actuellement en primaire exerceront un métier qui n'existe pas encore.
- La R.I.04 agit sur l'individu, son identité, sa vie privée et son mode de consommation.
- La R.I.04 influence la sécurité nationale, internationale (cyberguerre, vol de données). Elle repousse les limites du monde physique.
- Avec la biotechnologie, la réalité dépasse la fiction pour un être humain amélioré. Quelles sont les limites morales et éthiques ?
- La singularité technologique (I.A.) est l'hypothèse selon laquelle les inventions et l'emballement de la croissance technologique induiraient des changements imprévisibles dans la société humaine. Cette « supra intelligence » qui s'auto-améliorerait dépasserait de loin l'intelligence humaine. Au point que le progrès ne serait plus l'œuvre de l'être humain. Ce dernier ne serait plus en charge de son propre développement!

L'Humanité pourrait perdre le contrôle de son destin.

De nombreux chercheurs prédisent l'arrivée de l'I.A. pour 2030 ; d'autres pour 2045.

4. En conclusion

La 4^e révolution industrielle élargit le champ des possibles pour nous tous, mais il est nécessaire qu'elle soit accompagnée d'une réglementation qui protège nos valeurs morales. C'est là que les politiques et nous ensuite, les enseignants, avons un rôle primordial à jouer.

Le conférencier est chaleureusement applaudi par l'assemblée à l'issue de son exposé et vivement remercié par le Président.

La parole circule lors d'un échange entre M. Fourny et les participants :

- Q : Après l'arrivée de « Metaverse », Marc Zuckerberg a licencié de nombreux employés.
 - M.F.: C'est une conséquence macro-économique suite à la COVID et à la guerre en Ukraine. L'intérêt pour les I.A. fluctue en fonction des événements.
- Q : N'est-il pas temps de penser à plus d'éthique face à la croissance et au profit de ces apprentis sorciers ?
 - M.F.: Oui, il manque un cadre juridique. L'I.A. est centrée sur le profit aux USA, sur l'État en Chine tandis que l'Europe est plus baignée par les Lumières
- Q: Aurons-nous encore de bons neurones? Enfants, nous nous sommes construits en jouant, en manipulant, ... Que vont devenir les prochaines générations?
 - M.F.: Il est difficile de prédire les conséquences. Il faudra être vigilant.
- Q : On devra décider de notre manière de vivre. La difficulté c'est le choix. Quelle sera la place des religions, des syndicats ?
 - M.F.: En effet, le choix est suggéré (publicité) et nous sommes suivis (caméras). Les politiciens doivent travailler au maintien de la démocratie pour éviter la destruction de notre société.
- Q: Il faut craindre que l'I.A. ne dépasse les scientifiques et qu'elle domine le monde économique. L'I.A en arrivera à s'autoalimenter et l'être humain ne pourra plus la contrôler. Nous devrons imaginer des structures de régulation mais le problème est complexe.
 - M.F.: En effet, comme évoqué précédemment, l'arrivée de la singularité technologique semble inévitable pour la plupart des chercheurs.

Le Président ajoute que le débat est loin d'être clos et qu'il est sûrement trop tôt pour conclure que cette quatrième révolution industrielle garantira une issue heureuse à l'évolution de nos sociétés, mais nous pouvons l'espérer, à condition toutefois que l'I.A. reste un outil au service des êtres humains et ne décide pas à leur place.

Rapporteurs : Béatrice LEFÈVRE et Roland GAIGNAGE

VISITE DES CAVES « GRAFÉ-LECOCQ » – 6 AVRIL 2023

Malgré un temps pluvieux, 27 membres de notre association se sont retrouvés à Namur le 6 avril 2023 à 10h30 pour une excursion insolite.

La visite a débuté dans les caves d'élevage du vin situées sous la citadelle de Namur.

Il était jadis² possible d'accéder en tram au sommet de la citadelle.

La ligne n° 7 du « Tramway de Namur » empruntait en effet le tracé de la « Route Merveilleuse » ainsi que de tunnels que les ingénieurs avaient imaginé de faire creuser à l'endroit des épingles à cheveu afin d'augmenter le rayon de courbure de la voie.



Namur – Cave d'élevage dans un tunnel du tramway 7

Namur - Tramway 7

C'est dans deux de ces tunnels désaffectés qu'ont été aménagées les caves d'élevage du vin.

Depuis sa fondation en 1879 par Henri GRAFÉ et son épouse Léontine LECOCQ, l'activité commerciale de cette maison de négoce consiste à élever, en fûts de chêne, des vins d'origine française en accompagnant la fin de la vinification (24 mois pour certains crus) jusqu'au moment de la mise en bouteille.

Aussi convient-il de sélectionner, à la fin des fermentations et dans tous les terroirs

français, les vins dont le potentiel d'élevage est prometteur. Ce choix annuel est réalisé à partir de plusieurs centaines d'échantillons au moyen de plusieurs dégustations successives à l'aveugle par Jean-Loup GRAFÉ (3^e génération) et Bernard GRAFÉ (4^e génération).

D'une capacité de 1 200 barriques renouvelées tous les 5 ans, nous avons progressé dans ces caves sur un sol spongieux dû à un taux d'hygrométrie de 90 % et une température constante de 11 degrés centigrades.

Nos deux guides nous ont sensibilisés à l'importance du maintien constant de ces conditions naturelles pour le séjour du vin en fûts de chêne. Cette étape doit le conduire à se stabiliser naturellement et à exprimer son caractère spécifique, par une assimilation indirecte et lente d'oxygène au travers des parois en chêne de la barrique. Les arômes s'épanouissent, les tanins encore agressifs se polissent, et le vin trouve son équilibre. Durant cette période, le personnel effectue la clarification du vin, par sédimentation naturelle des lies, aidée parfois par un « collage » (à l'albumine d'œuf pour les vins rouges). In fine, les vins sont embouteillés et stockés dans les caves de conservation.

-

² De 1921 à 1953.



Namur – Caves de conservation sous la cathédrale Source : Facebook – Groupe « Namur gourmande »

À la fin de cette première visite, nous avons repris les voitures pour rejoindre les caves de conservation situées sous la cathédrale Saint-Aubain et le Palais de justice (500 mètres de couloirs). Celles-ci se sont révélées être un véritable labyrinthe au sein duquel il est possible de trouver de nombreuses variétés de vins émanant de différents terroirs français dans une gamme de prix à large spectre.

Après avoir déambulé plusieurs minutes dans ces caves, nous sommes arrivés dans une pièce aménagée

en salle de dégustation. Là, notre guide nous a fait découvrir 5 vins (2 blancs et 3 rouges) vieillis

selon les méthodes de GRAFÉ-LECOCQ. Il nous a également précisé que les méthodes de travail douces comme le collage sont appliquées tant aux vins de pays qu'aux grands crus.

Nous nous sommes rendus ensuite à l'œnothèque aménagée dans un bâtiment du XVI^e siècle, où bon nombre de nos membres se sont laissés tenter par plusieurs produits de la gamme des vins et champagnes ainsi que des alcools fins.

Rien de tel pour terminer cette visite qu'un repas festif qui nous a été servi dans le réfectoire de l'Athénée Royal François Bovesse. L'accueil et la qualité des plats ont été soulignés par l'ensemble des convives qui n'ont pas hésité à verser leur obole pour le personnel de cuisine.



Contents, nos membres sont repartis dans leurs chaumières en gardant à l'esprit les moments forts de cette excursion !

Merci à Jean-Pierre Charlier et Guy Severs pour la parfaite organisation de cette journée.

Pierre ERCOLINI – Président

GRAFÉ-LECOCQ en quelques chiffres

- Premier éleveur de vins en fûts de chêne, avec une capacité de plus de 1 200 barriques.
- Une équipe de 25 personnes.
- Une sélection de plus de 500 crus.
- Grande connaissance du terrain et accès privilégié chez bon nombre de producteurs de vins de qualité grâce à une expérience de 125 années parmi les vignobles français.
- Volumes d'achat raisonnables favorisant également l'acquisition de lots disponibles en quantité très limitée, mais d'un niveau qualitatif bien supérieur à la moyenne.



Prochaines sessions: août 2023

<u>Tarif</u>: moins de 7 € / heure! (87 € / 10 x 75 min). <u>Infos</u> sur <u>www.jsb.be</u> ou <u>www.echecalechec.be</u>

ESCAPADE CHEZ LES CELTES À LIBRAMONT ET CHEZ LES SCAILTONS, À « LA MORÉPIRE » (BERTRIX) — 11 MAI 2023



Sous un timide rayon de soleil, 16 de nos membres se sont retrouvés le 11 mai 2023 dans la matinée à l'entrée du « Musée des Celtes » à Libramont, en Province de Luxembourg.

Ouvert en juin 1998, celui-ci est sans conteste un lieu unique pour découvrir la culture et l'histoire des Celtes dans une région qui recèle de nombreuses zones de tombelles celtiques (tertres funéraires recouvrant une ou plusieurs tombes).

Nous avons été accueillis par Madame Julie CAO-VAN, conservatrice du musée, qui nous a accompagnés tout au long de la visite et nous fit découvrir plus de 300 pièces exposées datant pour la plupart du 5^e au 2^e siècle avant notre ère. Il s'agit principalement de vaisselle, bijoux, outils, armes, accessoires vestimentaires, pièces de harnais de chevaux et de chars à deux roues.

À l'aide d'une ligne du temps et d'une carte numérique interactive, notre guide a d'abord situé la civilisation celte dans le temps et dans l'espace. Les historiens s'accordent sur le fait que les Celtes ont vécu de $-800 \ a - 27$, durant l'âge du Fer, qui se décompose en 1^{er} âge du Fer dit « de Hallstatt » ($-800 \ a - 480$) et second âge du Fer dit « de La Tène » ($-480 \ a - 27$).

Les Celtes appartiennent à la Protohistoire, période intermédiaire entre la Préhistoire et l'Histoire, durant laquelle des peuples sans écriture côtoient des peuples qui l'utilisent. Chez les Celtes, les connaissances étaient transmises oralement. Seules, quelques inscriptions dérivées d'alphabets empruntés ont été retrouvées sans pour autant nous renseigner sur leur mode de vie. Heureusement, les Grecs et les Romains ont évoqué les Celtes dans leurs écrits.

Les Celtes qui font partie de la famille des peuples indo-européens ont en commun : une langue, un art, des croyances et des coutumes identiques. Au 1^{er} millénaire avant notre ère, ils occupent déjà une grande partie de l'Europe. Leur installation s'est réalisée progressivement, à des périodes différentes selon les contrées (à partir du 5^e siècle avant notre ère en Ardenne belge). Dans nos régions, on retrouve leurs traces dans des nécropoles, des habitats et des fortifications.

Notre guide nous a également expliqué que le nom de Celtes serait apparu la première fois chez les Grecs pour être appelé ensuite Galates. Par contre, les Romains baptisèrent ces populations du nom de Gaulois, ce qui donna son appellation à un territoire délimité par l'Océan Atlantique, les Cévennes et le Rhin : « La Gaule ».

Après ces considérations générales, notre guide nous fit découvrir divers aspects de leur vie quotidienne dans nos régions. Nous avons appris que les Celtes maîtrisaient les techniques du

tissage du lin et de la laine à l'aide de métiers à tisser en bois. Ils fabriquaient des étoffes et des tissus avec des motifs parfois très élaborés pour les vêtements, l'ameublement, les voiles de navires, la literie, les couvertures, et des sacs de toiles pour conserver, filtrer, porter, ... Ils pratiquaient également la teinture des tissus.

Leur cuisine comportait un feu équipé de chenets et surmonté d'une crémaillère à laquelle était accroché le chaudron.

Notre guide nous fit tester le briquet de l'époque, à savoir une pièce en fer fortement carbonée munie de deux anneaux, qui percutée fortement du haut vers le bas par un silex très acéré permettait de produire des étincelles qui allaient enflammer les herbes sèches.



Notre guide nous montra aussi comment moudre du grain à l'aide d'une pierre plate et d'un pilon par un mouvement de va-et-vient à deux mains. Ce geste impliquait une posture du corps, agenouillé devant la meule.

Un autre temps fort de la visite fut la présentation du char d'apparat en bois et en fer à destination de l'aristocratie qui a été reconstitué uniquement à

partir des quelques pièces métalliques retrouvées dans les tombelles. Enfin, nous avons découvert l'équipement de base du guerrier celte : cotte de maille (15 kilos), casque métallique à calotte crânienne et paragnathides protégeant les joues, bouclier en bois renforcé de métal, couteau, épée avec fourreau, javelot et lance dotée de deux parties vulnérantes.

Sans oublier le carnyx, qui à l'instar des enseignes, pouvait servir à guider les troupes en manœuvre sur le champ de bataille, à établir une communication codée voire à impressionner l'adversaire par le son émis.



Carynx (partim)

En somme, la visite du musée des Celtes à Libramont est à recommander pour les amateurs d'histoire, d'archéologie et de culture celte.

Après ce bain culturel, nous nous sommes retrouvés au « Café Louise » qui nous a permis de reprendre des forces grâce à un excellent vol-au-vent et un tiramisu des plus savoureux.



Après le repas, nous nous sommes rendus au site dénommé « Au Cœur de l'ardoise », à savoir la mine de « La Morépire » (pierre sombre en wallon) à Bertrix.

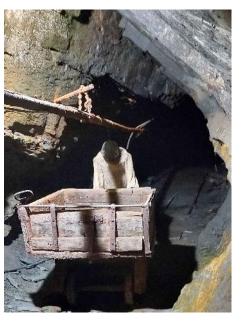
Exploitée de manière industrielle de 1889 à 1976, cette ardoisière permet de comprendre les techniques d'extraction et la spécificité du bassin ardoisier de la vallée de l'Aise où les ardoisières existent depuis le 14^e siècle. Le gisement d'ardoise s'étend sur plus de 100 km, de Fumay (France) à Martelange en passant par Alle-sur-Semois et Herbeumont. La mine de Warmifontaine fut la dernière à fermer en Belgique, en 2002. Il faut désormais importer de l'ardoise d'Espagne si l'on veut que ce noble et beau matériau couvre le toit de sa demeure.

Nous nous sommes retrouvés en immersion au sein de l'univers de l'ardoise en effectuant, à notre propre rythme et coiffés de casques protecteurs, une visite « audioguidée ». Certes, les présentations sonores étaient un peu dépassées et la « muséographie » désuète. Mais ce fut une expérience forte de descendre à 25 mètres sous terre (l'ardoisière s'enfonçait jusqu'à 65 mètres) et de déambuler dans près d'1 km de galeries entourées d'immenses murs en blocs de schiste montés à la main par les mineurs (les scailtons). Certains n'hésitaient pas à porter d'énormes blocs en équilibre sur leur dos tout en descendant des échelles très raides!

Tout au long de ce parcours sous une température constante de 10 °C, nous avons découvert des salles de 8.000 m³ ouvertes à l'explosif, la géologie liée à la pierre de schiste, les techniques d'extraction et les conditions pénibles de travail des mineurs.







À la fin de la visite, nous sommes remontés par des escaliers très raides placés presqu'à la verticale sur les parois schisteuses, ce qui s'est apparenté à un parcours des plus sportifs.

L'accueil par Monsieur Yves CRUL, gestionnaire du site a été chaleureux tant au départ qu'au retour, ce qui nous incita à consommer quelques produits du terroir avec modération dans la petite cafétéria bien sympathique pour nous réchauffer après la visite.

Cette escapade en Province de Luxembourg fut une réussite sur les plans culturels et humains et je remercie vivement Mireille Fosset, qui est l'une de nos nouvelles Administratrice, pour le choix judicieux des activités et la bonne organisation de la journée.

EN SAVOIR PLUS SUR LES CELTES ...

- Les Celtes utilisaient le compas notamment pour tracer des formes géométriques décoratives.
- Les mégalithes existaient à l'époque des Celtes mais ces derniers n'en furent pas les bâtisseurs.
- Ils élevaient déjà vaches, porcs, chèvres, moutons, chevaux, volailles et chiens. La chasse devait constituer un appoint, le gibier ne représentant que 2 % des ossements retrouvés dans les tombelles ardennaises. Quant au sanglier, il était surtout présent dans l'imaginaire celte en symbolisant la force et la combattivité.
- Les mots « chemin », « char », « mouton », « ardoise », « alouette » sont d'origine celtique.
- Les Celtes maîtrisaient les techniques du bronze et du fer.
- Ils fabriquaient des tonneaux, du savon, des tamis, des matelas, des manteaux à capuchon.
- Ils ont influencé les légendes arthuriennes, Tristan et Iseut ou encore celles liées au Graal.
- La fête celtique de Samain ou Samonios est à l'origine de la Toussaint et du jour des morts tandis qu'Halloween en est une transposition tardive et américanisée.

EN SAVOIR PLUS SUR LA MINE DE « LA MORÉPIRE » – « AU CŒUR DE L'ARDOISE » ...

- Chaque salle avait la forme d'un cube, d'environ 20 m de côté, nécessitant 10 à 15 ans de labeur quotidien. Les chambres d'exploitation se répartissaient sur trois étages différents : à 25 m, à 45 m et à 60 m. Elles étaient accessibles grâce à un plan incliné d'environ 40°.
- La roche devait être taillée pour obtenir des ardoises fines et bien plates. Les morceaux de roche qui avaient des défauts (des plis, des irrégularités) servaient à étançonner les salles. Seulement 10 à 30 % de la pierre abattue était transformée en ardoises.
- Les traces d'exploitation les plus anciennes de « La Morépire », pourraient remonter à 1836. Néanmoins, le développement de cette ardoisière commença véritablement en 1889 avec la société « L. et A. Pierlot ». En 1946, pas moins de 108 ouvriers y travaillaient. En 1973, l'ardoisière de fusionna avec celles de Martelange (ardoisière Donner) et de Warmifontaine. La société qui regroupait ces trois exploitations prit le nom de société « Inarbel ». La pierre qui allait être extraite ne serait plus transformée sur place, mais à Warmifontaine.
- La société ferma le site de l'ardoisière de « La Morépire » en 1976. La fermeture, annoncée comme provisoire, devint définitive quelques mois plus tard avec le démontage des pompes d'exhaure (pompage des eaux) puis la destruction d'une partie des bâtiments.



Pierre ERCOLINI - Président

SI CE N'ÉTAITPAS ENCORE FAIT ... PAIEMENT DE LA COTISATION 2023

L'étiquette de votre Bulletin ne mentionne pas un [1] ? Vous n'êtes pas ordre de paiement !

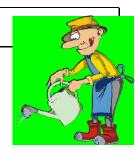
| N° | 2023 | 2022 | 2021 | |
|----|------|---------|---------|--|
| 1 | Ok | Ok | Ok | |
| 2 | Ok | Impayée | Ok | |
| 3 | Ok | Ok | Impayée | |
| 4 | Ok | Impayée | Impayée | |

| N° | 2023 | 2022 | 2021 | | |
|----|---------|---------|---------|--|--|
| 5 | Impayée | Ok | Ok | | |
| 6 | Impayée | Ok | Impayée | | |
| 7 | Impayée | Impayée | Ok | | |
| 8 | Impayée | Impayée | Impayée | | |

Pour votre facilité, un bulletin de virement est joint au présent Bulletin.

CULTIVONS NOTRE JARDIN - TRUCS ET ASTUCES





Venir à bout du liseron au jardin

1. Description:

Le liseron est une plante herbacée vivace de la famille des Convolvulacées.

Au jardin, il entre vite en concurrence avec d'autres plantes pour venir y chercher la lumière. Ses floraisons éphémères attirent les insectes pollinisateurs : les syrphes (consommateurs de pucerons) qui l'aiment beaucoup.

2. Pourquoi est-il plus présent dans certains jardins ?

Il se satisfait de tout type de sol mais avec une préférence pour le sol argileux.

Le liseron est une plante bio-indicatrice qui se développe sur un sol compacté, soit parce qu'il a reçu un excès d'azote, soit parce qu'il a été laissé nu durant l'hiver et que la neige et la pluie l'ont tassé.

3. Comment se propage-t-il?

- Par voie aérienne : grâce au vent, aux insectes, aux oiseaux.
- Par voie souterraine : par les racines porteuses de bourgeons.

4. Comment l'éliminer?

Il est préférable de couper les fleurs avant la production des graines.

Le motoculteur, la bêche sont deux outils à proscrire, car ils vont sectionner les racines qui donneront naissance à d'autres plantes.

Un apport de compost équilibré à l'automne diminuera le taux d'azote.

Un arrachage en profondeur des plantes en s'aidant d'une grelinette, d'une fourche-bêche ou d'une gouge (selon l'endroit où le liseron se développe) donnera de très bons résultats. Cette opération devra être répétée et le jardinier devra, lui, faire preuve de patience.

Attention : les déchets sont à brûler et surtout à ne pas mettre au compost.

Sur un nouveau terrain de culture où le liseron est trop présent, une bâche épaisse recouvrira celui-ci durant une bonne année et il disparaîtra.

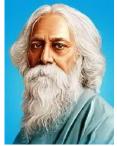
Les œillets d'Inde, tagètes anti-nématodes, le combattront aussi, car leurs racines sécrètent un poison agissant tel un herbicide sur les racines du liseron.

D'après Claudine THOMAS (L'Horticole – Mars 2023) Transmis par Jean-Claude MATTHYS – Administrateur

<u>Image</u>: https://commons.wikimedia.org/ (Kristian PETERS -- Fabelfroh - Photographie personnelle, CC BY-SA 3.0)

« Crois en l'amour, même s'il est une source de douleur. Le lotus préfère s'épanouir au soleil et mourir, plutôt que de vivre en bouton un éternel hiver. »

RABINDRANATH TAGORE (Calcutta 1861 – 1941)



VISITE DU CENTRE DE PHYSIQUE DU GLOBE À DOURBES

Quoi?

Un centre de recherche de renommée internationale implanté sur un site éloigné de toute perturbation électrique et magnétique et qui n'est qu'exceptionnellement ouvert au public ... Il a cependant fait l'objet d'un reportage diffusé le 7 avril dernier dans l'émission « Plein Cadre » de « Canal C », visible sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=kaXc hTwdtE.

Nous serons accueillis par le Directeur du Centre, le Dr Simo Spassov qui commentera personnellement cette très intéressante visite d'une durée de trois heures.

Quand?

Le samedi 16 septembre 2023 à 10h00.

Rendez-vous pour les inscrits rue du Centre Physique, 1 à 5670 Dourbes (Viroinval).

Et après?

Celles et ceux qui le souhaitent pourront partager repas et convivialité dans un restaurant non loin de Dourbes.

Qui?

Le nombre de réponses reçues suite à l'annonce parue dans le Bulletin 167 de décembre dernier fait que le quota de participants qui nous a été octroyé devrait être atteint.

Nous ne pouvons inscrire d'autres candidats à cette journée qu'en cas de désistements communiqués.

- Vous êtes préinscrit ? Confirmez votre inscription à <u>achilledebrus@hotmail.com</u> pour le 30 juin.
- Vous souhaitez compenser un éventuel désistement? Faites-le-moi savoir en m'adressant le formulaire de préinscription téléchargeable sur notre site (www.aprafs.be).

Achille Debrus - Administrateur

PETITES ANNONCES

Locations:

- <u>Coxyde</u>: appartement une chambre, vue sur mer, 50 m de la digue, semaine, quinzaine, mois, toute période, non fumeur Idéal pour deux personnes. Infos: 065/66 03 05 et 0496/63 64 17
- <u>La Panne</u>: appartement rez-de-ch. 4 à 6 personnes Vuurtorenstraat, 6. À 50m de la digue 2 ch., living avec divan-lit, cuisine équipée, sdb avec WC. <u>Loc</u>. w-e, semaine, quinzaine, mois ou année.
 <u>GSM</u>: 0478/27 98 94
- <u>Middelkerke</u>: studio moderne tout confort, 4 personnes, 1^{er} étage dans résidence située sur la digue.
 Loc. week-end, semaine, quinzaine, mois.
- <u>St-Idesbald</u>: villa tout confort 2 ch. 500 m de la plage semaine quinzaine mois non fumeur chien admis Cabine de plage en saison. <u>GSM</u>: 0486/83 71 58 <u>arbavst@gmail.com</u>
- Westende : appartement 2 ch. (6 couchages) situé Priorijlaan (place du tennis central), à ± 50 m de la digue.
 Exposition plein sud, large vue sur mer, terrasse.
- Espagne Costa Brava : San Antoni de Calonge. Splendide villa tt confort 4 ch. (10 couchages) 2 sdb Gde piscine Terrain de pétanque Vélos Parking et jardin clôturés. GSM : 0475/41 11 55
- <u>Espagne Costa Brava</u> : Calonge (près de Palamos et Playa de Aro). Villa tt confort 3 ch 2 sdb garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer TV avec chaînes françaises. <u>Tél</u>. : 068/44 98 01
- <u>France Hautes Alpes</u>: Vars « Forêt blanche », plus grand domaine skiable des Alpes du Sud. Ds chalet privé, à 1.850m, 3 appart. tt confort de 1 à 3 ch. (de 4 à 9 couchages), disponibles toute l'année (surtout hors vacances scolaires d'hiver). Gdes terrasses, parking privé, ensoleillement exceptionnel. <u>Infos et photos</u>: 0475/79 60 81
- France Isère Alpes du Nord : Collet d'Allevard (entre Chambéry et Grenoble), station de ski. Studio-cabine 4 pers. situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. 200 €/semaine hors vacances scolaires d'hiver (belges et françaises). GSM : 0478/73 97 44
- <u>France Languedoc-Roussillon</u>: presqu'Île de la Coudalère (Le Barcarès) à 25 km de Perpignan. Dans domaine gardé, avec piscine à 50 m. Appartement rez-de-ch. plein sud, au bord d'une petite plage. Deux ch. (l'une à lit double, l'autre 2 lits superposés). Une ch. cabine avec 2 lits d'une personne. Living avec divan-lit 2 pers. Cuisine avec taques

électriques, micro-ondes, lave-vaisselle, frigo/surgélateur, percolateur. Lave-linge dans la sdb. Gde terrasse à moitié couverte et clôturée avec meubles jardin. Loc. semaine, quinzaine, mois.

GSM: 0475/44 81 15

À vendre :

- <u>Soufflet de forge authentique</u> en parfait état et avec cadre-support en fer. Très décoratif! Prix souhaité : 480 € Dimensions : L. :182 cm, l. 95 cm et h. 50 cm. Infos et photos : hemberg.michel@yahoo.fr 02/354 63 53
- 1. Très belle <u>collection de cristaux et minéraux</u>, chacun disposé sur socle nominatif, contenus dans une vitrine en verre contenant 15 niches. Chaque objet est décrit dans un livret. Prix : 150 € pour l'ensemble.
 - 2. Service complet de verres en cristal du Val-Saint-Lambert : 4 types de verres. Prix modéré.

Cristaux et service de verres : 02/354 65 77 et 0497/12 44 38 (Waterloo)

Pour (ré)insérer gratuitement une petite annonce durant l'année 2023 ... adressez votre demande à Guy SEVERS guy.severs@gmail.com (ou rue de Huleu, 53 à 1460 lttre)

IN MEMORIAM

- Le 16 septembre 2022, est décédée à Mouscron Christiane LAMBAERT (épouse VAN HOUTTE), institutrice honoraire à l'Athénée Royal de Mouscron. Elle était née à Mouscron le 4 mai 1942. La célébration des funérailles s'est déroulée dans la stricte intimité familiale.
- Le 10 décembre 2022, est décédé à Lodelinsart **Jean-Marie JULIEN**, ingénieur industriel et professeur honoraire à l'Athénée Royal « Baudouin 1^{er} » de Jemeppe-Sur-Sambre. Il était né à Emines le 15 janvier 1936. Ses funérailles, suivies de l'incinération et de la dispersion des cendres ont eu lieu au crematorium de Gilly le 17 décembre 2022.
- Le 1^{er} janvier 2023, est décédé à Nismes **Claude BAUDOUIN**, instituteur honoraire à l'Athénée Royal de Florennes. Il était né à Virelles le 20 juin 1943. Ses funérailles ont eu lieu au crematorium de Ciney le 7 janvier 2023.
- Le 5 janvier 2023, est décédé à Herseaux (Mouscron) **Michel Poelvoorde**, professeur honoraire de cours techniques à l'I.T.E. de Mouscron. Il était né à Menin le25 mai 1935.
- Le 4 février 2023, est décédée à Tournai, le jour de son anniversaire, **Marie-Josée Chevalier**, (veuve de Maurice GÉRIN), professeure honoraire de cours techniques à l'Athénée Royal de Mouscron. Elle était née à Vezon le 04 février 1927. Elle a été inhumée au « Jardin des Poètes » à Mont-Saint-Aubert.
- Le 23 février 2023, est décédé à Pont-à-Celles **Jean-Paul Tomboy**, professeur honoraire de sciences à l'Athénée Royal de Pont-à-Celles. Il était né à Ixelles, le 5 mai 1943. Ses funérailles, suivies de la crémation, ont eu lieu à Luttre le 27 février 2023.
- Le 3 mars 2023, est décédée à Etterbeek **Gina Van Lerberghe**, professeure honoraire de lettres à l'Athénée Royal d'Auderghem. Elle était née à Ixelles le 6 avril 1945. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crematorium d'Uccle le 10 mars 2023.
- Le 19 mars 2023, est décédée à Grivegnée Rose Marie Désirée Victoire Bolly, veuve de Monsieur Jean STASSART, préfète des études honoraire du Lycée Royal « Lucie Dujardin » de Seraing. Elle était née à Liège le 28 juillet 1936. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au centre funéraire de Robermont le 27 mars 2023.
- Le 20 mars 2023, est décédé à Hanret **Claude Van Onsem**, professeur honoraire de morale non confessionnelle à l'Athénée Royal de Nivelles. Il était né à Mortsel le 1^{er} avril 1950. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crematorium de Court-Saint-Étienne le 27 mars 2023.
- Le 21 mars 2023, est décédée à Ath **Claudine Bertiaux**, veuve de monsieur Jacques Bernimont, régente technique retraitée de l'I.T.C.F. à Irchonwelz. Elle était née à Wasmes le 26 juin 1936. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crematorium « Les Blancs Arbres » à Hacquegnies le 25 mars 2023.
- Le 8 avril 2023, est décédée à Tournai **Josiane Roos**, professeure de français-histoire retraitée de l'I.E.S.P.S.C.F. de Frasnes-lez-Buissenal. Elle était née à Ellezelles le 7 janvier 1954. Ses funérailles, suivies de l'incinération, ont eu lieu au crematorium « Les Blancs Arbres » à Hacquegnies le 14 avril 2023.
- Le 12 avril 2023, est décédée à Tournai **Jeannine BECQUEREAU**, (épouse de Marius MAURAGE), Chef d'atelier et professeure retraitée de l'Athénée Royal de Leuze-en-Hainaut. Elle était née à Leuze-en-Hainaut le 10 octobre 1937. Ses funérailles ont été célébrées à l'église Saint-Vaast de Gaurain le 18 avril 2023.
- Le 1^{er} mai 2023, est décédé à Emines Georges SEVRIN, Chef de travaux honoraire de l'Institut Technique « Henry Maus » à Namur. Il était né à Emines le 4 décembre 1936. Ses funérailles ont eu lieu à Emines le 5 mai 2023.

Les membres du Conseil d'administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire prennent part au deuil des familles des disparus et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'État en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à **Michel Taburiaux**, rue Al'Gaille, 3 à 1400 Nivelles – <u>tabumi@skynet.be</u> – 067/21 46 09, les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles, ...)

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA RETRAITE ACTIVE, FRATERNELLE ET SOLIDAIRE - A.S.B.L.

Siège social: Rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles – N° d'entreprise: 449218876 – R.P.M.: Nivelles

Site Internet : www.aprafs.be

BUREAU DE L'A.P.R.A.F.S.

Membre fondateur M. Yvon GÉRARD

Président M. Pierre ERCOLINI (067 / 21 61 16 – pierre.ercolini@skynet.be)

Anciens Présidents MM. R. Dubois, V. Carlier, Cl. Van Malder et R. Gaignage

<u>Vice-Président</u> M. Guy SEVERS (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com)

Secrétaire

M. Edmond DEBOUNY (087 / 33 83 17 – edmond.debouny@skynet.be)

Secrétaire-adjoint

M. Guy Severs (067 / 85 69 38 – guy.severs@gmail.com) [cf. pg. 2]

Trésorier M. Jean-Claude MATTHYS (02 / 687 93 65 – jeanclaude.matthys@skynet.be)

<u>Trésorière-adjointe</u> Mme Marcelle HÉRALY (067 / 21 32 37 – marcelleheraly@hotmail.com)

Mme HÉRALY est également responsable de l'expédition du « Bulletin des Retraités ».

AFFILIATION - RÉAFFILIATION

Si vous désirez vous (ré)affilier à l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, il vous suffit de verser le montant de la cotisation annuelle, soit pour 2023 ...

- 10 € minimum pour les membres effectifs et adhérents,
- 20 € minimum pour les membres d'honneur ...
- > sur le compte **BE61 0689 4782 4817** (nouveau en 2023) de l'A.P.R.A.F.S. à 1400 Nivelles.

N.B.: le compte BE72 0001 3376 4616 restera valide jusqu'en fin d'année au moins.

Le « Bulletin des Retraités » vous sera adressé trimestriellement.

Nos **nouveaux affiliés** reçoivent en outre une **carte « Lunch Garden »** (réduction de 10 % dans les restaurants de la chaîne), réservée à nos membres en ordre de cotisation.

DEMANDE D'INFOS POUR NOTRE FICHIER : vos GSM et courriel

Chaque mois nous recevons en retour des Bulletins non distribués sans que la raison n'en soit précisée. Nous souhaitons dans un tel cas pouvoir vous contacter téléphoniquement (ou par courriel) : merci donc de communiquer un numéro de GSM, ou/et de téléphone, ou/et une adresse courrielle à <u>guy.severs@gmail.com</u> ou rue de Huleu, 53 à 1460 Ittre.

INSERTIONS PUBLICITAIRES – TARIFICATION

| Noir | Couleurs | Page | | 1/2 page | | 1/3 page | | 1/4 page | |
|--|----------|------|------|----------|------|----------|------|----------|------|
| Page intérieure | | 50 € | 75 € | 30 € | 50 € | 25 € | 40 € | 20 € | 35 € |
| 4 ^e de couverture | | 60€ | 95 € | 40 € | 65 € | | | | |
| Réduction : 4 ^e publication à 1/3 du prix (arrondi à la dizaine ou demi-dizaine inférieure). | | | | | | | | | |

Nous utilisons, selon les auteurs des articles, tantôt l'orthographe traditionnelle, tantôt l'orthographe rectifiée (voir à ce sujet l'article paru dans le Bulletin n° 140), ainsi que diverses dénominations pour les repas ...

Toute communication ou demande relative à la présente revue peut être adressée à Guy Severs, Vice-Président et éditeur responsable : guy.severs@gmail.com.

L'impression du « Bulletin des Retraités » est confiée aux « Ateliers Protégés » de Nivelles.



EUPEN, SALLE DU CENTRE CULTUREL Saison 2023 – 2024

7 conférences Exploration du Monde, 3 pièces de théâtre, 1 spectacle de cabaret.

11 soirées pour 45 euros (séniors)



Vendredi 22/09
Exploration du Monde :
Splendeurs d'Italie
Campanie, Ligurie, Toscane.



Vendredi 19/01 Exploration du Monde : **Tokyo,** au pays des extrêmes.



Vendredi 13/10 **Le syndrome de l'Écossais**Théâtre Arlequin,

Compagnie royale.



Vendredi 02/02 **Perfect Day**Théâtre Vilar.



Vendredi 27/10
Exploration du Monde :

Les Açores
9 iles à faire rêver.



Vendredi 16/02 Exploration du Monde : Un an à Paris.



Vendredi 10/11
Exploration du Monde :
L'Afrique du
Bourlingueur.



Vendredi 01/03
L'histoire approximative mais néanmoins touchante et non écourtée de Bobby Lapointe.



Mercredi 06/12 Cabaret Very Math Trip « Onemathshow » de Manu Houdart.



Vendredi 15/03 Exploration du Monde **Nouvelle-Zélande,** le joyau des antipodes

Renseignements et abonnements (à partir du 17 aout 2023) :

☎ 087 74 00 28 www.bsfeupen.be



Vendredi 05/04
Exploration du Monde :
Himalaya méconnu
Entre Bouthan et Myanmar